LE MAGAZINE DES CHARNAYSIENS

HIVER 2023

VIVRE Charnay n°14

DOSSIER

Joyeuses fêtes à tous !

QUALITÉ DE VILLE
S'engager
pour demain

LE SPORT
POUR TOUS

Sommaire

p4-5

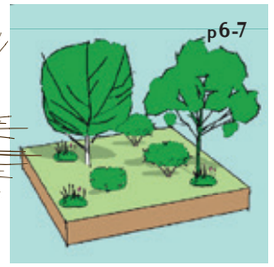

4- 5 ACTUALITÉS

6-7 QUALITÉ DE VILLE
S'engager pour demain

8 PORTRAIT DE CHARNAYSIEN
Marie-Élise Mehu

9-13 DOSSIER
Joyeuses fêtes !

14-15 LE POINT SUR
La plantation des arbres

16-17 TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
Sécurité renforcée

18-19 CHARNAY, DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE
Le sport pour tous !

20-21 HISTOIRE ET PATRIMOINE
La Maison Mommessin

22-23 CHARNAY, VILLE CITOYENNE
Le CCE renouvelé

24 TRIBUNE

25-27 AGENDA

TROTTINETTE ÉLECTRIQUE : NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Depuis le 1er septembre dernier, il faut être âgé de **14 ans minimum** pour conduire une trottinette électrique, contre 12 ans auparavant. Pour rappel, à trottinette électrique, il faut circuler obligatoirement sur les pistes et bandes cyclables en ville, avoir une assurance responsabilité civile, rouler avec un engin bridé à 25 km/h, porter un vêtement réfléchissant et être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux de position et de catadioptres.

Vivre Charnay - Bulletin municipal de la ville de Charnay-lès-Mâcon
Directeur de publication : Blandine Marchandiau / Conception, réalisation, rédaction : Services de la Ville /
Impression : Groupe IGR / Tirage : 5000 ex. / Distribution : Élus municipaux/
Crédits photos : Ville de Charnay-lès-Mâcon, Sébastien Georges, CBBS, Al Drone

IMPRIM'VERT®

Joyeuses fêtes à toutes et tous

Alors que décembre s'installe doucement sur notre belle ville, une période empreinte de magie et de convivialité s'ouvre. En cette fin d'année, marquée par des évènements nationaux et internationaux dramatiques et un sentiment trop présent de repli sur soi, il est essentiel de nous rassembler.

C'est pourquoi nous avons à cœur de décorer la ville, d'organiser des rendez-vous festifs pour tous et d'encourager toutes les initiatives au profit du bien vivre ensemble. Ainsi, je suis très heureuse de vous présenter les événements marquants qui ponctueront ce mois de décembre à Charnay. Dès le 8, nos rues et notre sapin s'éclaireront de mille feux à l'occasion de Charnay en Lumières organisé avec passion par nos associations. La place Mommessin se fera le théâtre de rencontres et d'échanges autour de stands gourmands ou encore d'animations musicales. Le 15 décembre, une soirée dédiée aux jeux de société offrira l'opportunité à chacun de se retrouver autour d'une table et de partager des moments complices. Enfin, un concert de chœurs et de contes de Noël traditionnels interprétés par la chorale Mélod'Amis, se tiendra le 17 décembre à la salle du Vieux Temple.
Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

"Plus que jamais, la solidarité et le partage deviennent des valeurs cruciales qui nous permettent de traverser les épreuves avec résilience. Puissent ces moments partagés renforcer les liens qui nous unissent."

avec mon dévouement

Le Maire,
Christine Robin

RETOUR EN IMAGES

Anaïs Bloz, auteure de la BD *Seule à la récré* sur le harcèlement scolaire

Samedi BD

ORGANISÉ PAR L' ASSOCIATION CHARNAY ÉVÉNEMENTS LE 30 SEPTEMBRE DERNIER, LE SALON SAMEDI BD A CONNU UN VIF SUCCÈS. L'OCCASION POUR LES AUTEURS ET DESSINATEURS DE BAMBOO ÉDITION D'ANIMER DES ATELIERS DANS LES ÉCOLES. HUMOUR MAIS AUSSI SUJETS DE SOCIÉTÉ ÉTAIENT ABORDÉS PAR LE BIAIS DE LA BANDE DESSINÉE.

EN ROUTE POUR 2024 !

SAMEDI 13 JANVIER

Nous vous donnons rendez-vous à l'Espace La Verchère le samedi 13 janvier 2024 à 11h pour la **cérémonie des vœux** du Maire.
Cette rencontre sera l'occasion de revenir sur l'année écoulée et de présenter les grands projets 2024, notamment les aménagements à venir comme celui du COSEC. Toute l'équipe municipale sera ensuite ravie de vous rencontrer lors de ce moment convivial.

Budget : tenir le cap

PAROLE À

Florian DUVERNAY
adjoint en charge des finances

"En cette période de préparation des budgets, nous faisons le choix de poursuivre les investissements qui vont nous permettre de faire baisser les dépenses de fonctionnement, notamment d'énergie. Cela a été le cas pour les travaux de réfection de l'éclairage public et de la rénovation des écoles. Maintenant, place au bâtiment le plus énergivore de la commune : le COSEC. Cet équipement sportif accueille tout au long de l'année des scolaires, un centre de formation régional ainsi que les joueuses du CBBS."

Taxe foncière :

la Ville n'augmente pas son taux

En découvrant le mois dernier leur avis d'imposition, les propriétaires ont constaté partout en France que le montant de la taxe foncière a augmenté. Une majoration dont la Ville de Charnay n'est absolument pas responsable, mais qui est due à l'augmentation décidée par l'État de la valeur locative cadastrale des biens utilisée pour le calcul de la taxe. Cette hausse est en partie compensée par la suppression de la taxe d'habitation pour tous les contribuables depuis le 1er janvier 2023.
Le budget de la commune est lui aussi fortement impacté par l'inflation mais une gestion rigoureuse et méthodique des finances de la Ville nous a permis de ne pas augmenter les taux entre 2022 et 2023.

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de commu	Inter	Taxes	Taxe ordures ménagères	G
Propriétés bâties	Taux 2022	47,02 %				8,77 %	
	Taux 2023	47,02 %				8,77 %	
	Adresse	GRANDE RUE DE LA COUPEE					
	Base	1996		1996		1996	
	Cotisation	939					
	Cotisation lissée						
	Adresse						
	Base						
	Cotisation						
	Cotisation lissée						

TAUX INCHANGÉ entre 2022 et 2023

VALEUR LOCATIVE Réévaluée par l'État chaque année

Chaque collectivité bénéficiaire de la taxe foncière applique un taux (en bleu ci-contre) **à la base d'imposition** (en orange)

EN BREF

RECYCLEZ VOTRE SAPIN
Après les fêtes, donnez une seconde vie à votre sapin ! Vous pouvez le déposer (sans pied, ni neige artificielle) place du Souvenir et de la Paix, du 3 au 16 janvier.

SÉCHERESSE : DÉCLARATION DE SINISTRE POUR VOTRE MAISON
Vous êtes concerné par l'apparition de fissures sur votre habitation à la suite des périodes de sécheresse de cet été ? Pensez à faire votre déclaration avant le 31 décembre auprès du secrétariat des services techniques de la Ville. Plus d'informations sur www.charnay.com

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

PARTICIPATION CITOYENNE : DEVENEZ RÉFÉRENT !
Pour renforcer la sécurité, la Ville s'est engagée dans le dispositif de participation citoyenne. Les objectifs sont pluriels : établir un lien entre les habitants, élus et représentants des forces publiques, accroître la réactivité des forces de sécurité et la tranquillité en ville. **Rendez-vous le 13 décembre prochain à 18h à la Salle Ballard pour en savoir plus ou intégrer le dispositif.**

CONSCRITS CLASSE EN 4
Enfant ou adulte né une année en 4 : célébrez vos conscrits l'an prochain ! Pour tous renseignements, appelez :
- Nicole Stoyé : 06 40 42 47 65
- Marcelle Bénat : 06 81 30 80 38

Rendez-vous le 23 mars 2024 pour les festivités.

S'engager pour demain

LA VILLE AGIT POUR LA PRÉSERVATION DE VOTRE ENVIRONNEMENT. C' EST UN ENJEU MAJEUR, TANT AUPRÈS DES PLUS JEUNES AVEC L' APPRENTISSAGE DES ÉCOGESTES, QUE POUR L'ENSEMBLE DES CHARNAYSIENS DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE.

Auparavant, rien n'imposait de garder de la verdure sur son terrain et il était possible de l'imperméabiliser en totalité.
Aujourd'hui, par exemple en zone UB, toute nouvelle construction doit inclure à minima 50% de surfaces eco-aménagées dont 30% minimum de pleine terre.

La modification du PLU approuvée

La modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), initiée dès 2021, est maintenant opposable à tous. Cette démarche, plus simple et plus rapide qu'une révision complète, nous permet donc déjà de **contraindre l'urbanisation en favorisant l'environnement et la nature**. Néanmoins, le code de l'urbanisme n'autorise pas le maire à interdire toute construction sur une parcelle dite constructible. Seul le déclassement d'un terrain en espace naturel le permet. Une telle décision n'est pas sans conséquence puisqu'elle diminue fortement la valeur dudit terrain. C'est pourquoi la loi ne le permet que dans le cadre d'une révision complète du PLU. Cette démarche demande du temps car elle ne peut s'opérer que dans le cadre d'une **très large concertation avec l'ensemble des Charnaysiens**. Conformément à nos engagements, nous proposerons donc au prochain conseil municipal d'engager cette révision en 2024, à l'issue de l'approbation du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) qui dictera les grandes règles sur le Mâconnais Sud Bourgogne. La révision permettra de redéfinir les enjeux de notre territoire pour **préserver la qualité de vie à Charnay et en faire une ville capable de toujours mieux s'adapter aux enjeux écologiques**.

Précurseure, la Ville de Charnay met désormais en place un coefficient de biotope et de pleine terre imposant de préserver un minimum de 30% d'espaces naturels sur toutes les parcelles.

En savoir + : service urbanisme 03 85 34 66 69

Un défilé à la mode récup' !

Après le succès de l'exposition L'art de la Récup en février dernier, les enfants des trois accueils périscolaires de la Ville se mobilisent cette année autour d'une nouvelle idée : présenter leurs œuvres réalisées avec des matériaux de récupération sous la forme d'un défilé de mode !
Sacs, robes, chapeaux, accessoires... les créations sont variées et utilisent toutes les matières et objets possibles : plastique, tissus, feuilles mortes, jouets cassés... Une façon ludique de sensibiliser nos jeunes écoliers au respect de l'environnement en donnant une seconde vie aux objets du quotidien.
Rendez-vous le vendredi 22 mars à 18h à la salle du Vieux Temple !

DIAGNOSTIC DES ARBRES

405
arbres
ont été inventoriés sur les espaces publics de Charnay en 2022.

Dans le cadre du projet Nature en Ville, la commune poursuit son travail de diagnostic et d'inventaire des arbres. Les informations recueillies permettent de recenser les différentes espèces et de voir l'état général des arbres.
En fonction des résultats, les agents municipaux peuvent agir si besoin sur leur mise en sécurité et leur entretien. Par exemple, selon l'état de maladie d'un arbre, il est parfois nécessaire de procéder à son abattage. Dans ce cas, les agents comptabilisent ces coupes afin de réimplanter le même nombre d'arbres.

Marie-Élise Mehu

Cultiver le lien social

C'est au hameau du Voisinet, dans une demeure qui date du XVIIIe siècle, que Marie-Élise Mehu nous reçoit, installée dans son fauteuil favori au coin du feu. Bienveillante et toujours à l'écoute, elle met son dynamisme au service des autres.

D'origine lyonnaise, Marie-Élise est arrivée à Charnay en 1956 lorsque ses parents s'installent dans leur maison du Voisinet. Son père a notamment fait partie de l'équipe fondatrice du scoutisme à Mâcon avec l'Abbé Ferret, ancien curé de Charnay.
Très jeune, elle décide de suivre des études dans le domaine social et devient éducatrice, un métier encore peu courant pour l'époque. Pendant 24 ans, Marie-Élise travaille au Foyer Départemental de l'Enfance à Mâcon.
En 1985, elle cesse son activité professionnelle pour se consacrer au bénévolat, en particulier au service de structures à but social. Animée par la volonté d'aider et d'échanger, elle a été présidente pendant 25 ans de l'association Familles du Mâconnais ainsi que de l'Union Départementale des Associations Familiales dont elle est toujours membre. Elle représente d'ailleurs cette instance au sein du CCAS de Charnay.
Marie-Élise poursuit son travail auprès des plus jeunes au sein du tribunal pour enfants, puis en tant qu'assesseur, fonction pour laquelle elle a reçu l'ordre national du mérite en 2010.
Maintenir le lien social, elle le fait aussi auprès des plus âgés et fonde en 2012 une antenne des Grands-parents européens à Mâcon.
Depuis plusieurs années, Marie-Élise s'investit également dans de nombreux domaines : le handicap, le logement, la santé...
Lorsqu'elle a du temps libre, elle en profite pour entretenir son jardin, ainsi qu'un potager et un verger.

SON LIEU PRÉFÉRÉ

Elle apprécie tout particulièrement le cadre du Café de la Gare, au départ de la Voie Verte, à proximité de sa demeure. Elle aime s'y restaurer et passer un bon moment dans ce lieu animé, surtout en période estivale.

Dossier : JOYEUSES FÊTES À TOUS

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LES RUES DE CHARNAY SE PARENT DE DÉCORATIONS ET DE GUIRLANDES QUI ILLUMINERONT LA VILLE. DÉCOUVREZ LES ÉVÉNEMENTS QUI VOUS ATTENDENT, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS, POUR CETTE PÉRIODE PLEINE DE MAGIE.

En coulisses : les services à l'œuvre

LA PÉRIODE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE EST UN MOMENT INTENSE POUR LES SERVICES DE LA VILLE. ILS SONT PLEINEMENT MOBILISÉS POUR OFFRIR AUX CHARNAYSIENS LA MAGIE DE NOËL.

insta -time !

Prenez la pose !

Rendez-vous place de l'Abbé Ferret. Posez à côté du petit train direction le pôle Nord, et partagez vos photos sur Instagram avec le #vivrecharnay et en mentionnant @ville_de_charnay

Construction de décors, installation des illuminations, sapin géant, animations : l'organisation des illuminations et décorations de la Ville nécessite plusieurs semaines de travail pour de nombreux services, faisant basculer Charnay dans la féerie des fêtes de fin d'année.

UNE DÉCORATION MADE IN CHARNAY !

Réalisées par les services techniques de la Ville, les décorations installées dans différents lieux de Charnay sont 100% en matériaux de récupération ! Elles ont cette année pour thème un « Noël banquise ». Igloo, ours polaire, chalet en bois : des décorations construites sur mesure pour nous plonger dans la magie des fêtes. Rendez-vous au giratoire la Bâtie-Brackenheim, place de l'Abbé Ferret, à la Massonne ou encore au giratoire Ambroise Paré pour admirer ces créations.

UN SAPIN GÉANT POUR NOËL

Impossible de le rater : le sapin a pris ses marques place de l'Abbé Ferret. Ne manquez pas le lancement des illuminations à l'occasion de Charnay en lumières le 8 décembre à 18h.

DES ILLUMINATIONS RESPONSABLES

À compter de début novembre et jusqu'au lancement des illuminations, le service manifestations se mobilise pour installer l'ensemble des guirlandes et décorations lumineuses du centre-ville. Trois agents et une nacelle sont nécessaires pour poser la totalité des lumières. Ces dernières, entièrement en éclairage LED, sont très économes en terme d'énergie.

LA RÉSIDENCE LES CHARMES DÉCORÉE

Comme chaque année, le personnel de la résidence municipale pour personnes âgées Les Charmes décore les lieux pour le plus grand plaisir des résidents. C'est également l'occasion pour tous les résidents et l'équipe encadrante de partager un repas de Noël.

L'ESPRIT DE NOËL DANS LES SERVICES

La convivialité se retrouve partout dans Charnay. Les accueils de la mairie et celui des services techniques se parent également de sapins et de décorations. De nombreux services prennent part à l'esprit de Noël et c'est grâce à leur travail de tous les instants que le charme opère.

EN CHIFFRES

50
sapins installés sur les giratoires et dans les bâtiments municipaux

10
kilomètres de rubans LED déroulés pour les illuminations

650
décorations lumineuses installées dans toute la ville

ZOOM SUR

Charnay en lumières

Au programme :
Rendez-vous dès 17h30 à la Maison Genetier pour assister au **défilé de chars** décorés et animés. Plus d'une centaine d'enfants du périscolaire participe à ce défilé
18h : **lancement des illuminations** place de l'Abbé Ferret
18h30 : **concert** place Mommessin
Jusqu'à 22h : **village des associations** et ambiance musicale, présence du Père Noël et jeux en bois par les accueils périscolaires place Mommessin.

8 associations pour le 8 décembre

L'Association Charnay Événements (ACE), Charnay cyclo, Carpe Diem, les Têtes Blanches, le Tennis club, l'Association Musicale et Sportive (AMS), l'amicale des pompiers et ACTEM animeront les stands tout au long de la soirée.

Illumination
du sapin et de la ville
à 18h
Place de l Abbé Ferret

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

FÊTE DES LUMIÈRES
Un rendez-vous incontournable qui marque le début des festivités de Noël

Convivialité

Fête

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
Ambiance garantie, jeux d'ambiance, de coopération, jeux de cartes ou de stratégie pour un moment convivial en famille ou entre amis.

Esprit de Noël

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

CHŒURS ET CONTES DE NOËL
La chorale Mélod'Amis vous entraine dans la magie de Noël.

Partage

NOËL DANS LES ÉCOLES
Spectacles de fin d'année et passage du Père Noël émerveilleront les petits charnaysiens

VENTE DE BOUGIES

Pour la deuxième année consécutive, l'Association des Entrepreneurs Charnaysiens (AEC) organise une vente de bougies au profit des élèves des écoles.
Yannick Cornu, président de l'AEC, souhaite que les bénéfices de cette vente puisse profiter à l'ensemble des familles et enfants de Charnay. L'an dernier, ce ne sont pas moins de 400 € qui avaient été reversés aux associations : record à battre !

SOLIDARITÉ POUR LE TÉLÉTHON

Chaque année, associations et commerçants charnaysiens se mobilisent en faveur du Téléthon.
Du 30 novembre au 3 décembre, plusieurs animations ont lieu à Charnay. Le Moulin du gastronome organise un repas solidaire dont les bénéfices sont entièrement reversés au Téléthon. Samedi 2 décembre, une journée d'animations proposée par les associations charnaysiennes a lieu à l'Espace La Verchère. La Pétanque charnaysienne se mobilise en organisant un challenge de tirs.
Le 8 décembre, Edenwall proposera des animations et reversera 1€ par entrée collectée.
De belles initiatives citoyennes qui permettent de soutenir l'AFM Téléthon.

La plantation des arbres

EN COHÉRENCE AVEC LE TRAVAIL DE DIAGNOSTIC DES ARBRES, LE SERVICE GESTION DES ESPACES NATURELS POURSUIT LE PROJET NATURE EN VILLE AVEC DE NOUVELLES PLANTATIONS CET HIVER.

Le programme d'ici mars 2024

Avec le soutien du Département *via* le dispositif «chèque arbre», la Ville continue d'améliorer notre cadre de vie et de préserver la biodiversité. Ainsi, de nouveaux arbres prennent place pour renouveler, entretenir notre patrimoine végétal et l'adapter aux changements climatiques. Une stratégie volontariste qui préserve les arbres et la petite faune qui s'y abrite.

6
lieux sélectionnés
pour les aménagements
(Domaine de Champgrenon, avenue Barthelot de Rambuteau, place Mommessin, giratoire Marius Lacrouze, giratoire de la Balme, la Bâtie)

160
spécimens
auront pris place
en un an et demi
dont

12
espèces d'arbres
différentes composant
la palette végétale

UNE ACQUISITION
POUR GARANTIR
UN ENVIRONNEMENT
DE QUALITÉ
Avec l'achat d'une parcelle
dans le quartier de la Nouvelle Coupée,
la Ville entend poursuivre sa politique
de préservation de la nature
en cœur de ville.
Des projets seront présentés aux
riverains qui pourront opter pour
leur aménagement préféré.

80 ans
C'est l'espérance de vie d'un arbre en ville.
Les changements climatiques avec des
épisodes caniculaires de + en+ long
éprouvent les végétaux non adaptés, appelés
à disparaître

Verdir Charnay en 6 engagements

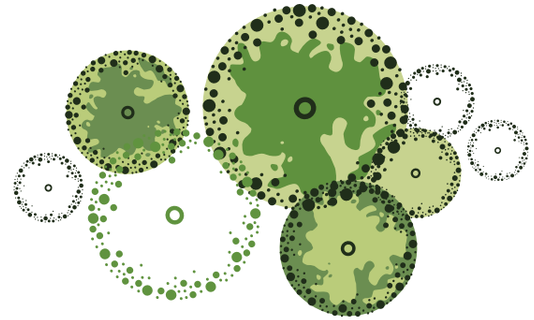

1 POURSUIVRE LES AMÉNAGEMENTS
au Domaine de Champgrenon, Place Mommessin et le long de l'avenue Barthelot de Rambuteau, des arbres compléteront les végétaux déjà installés.

2 CRÉER DE VÉRITABLES PORTES D'ENTRÉES DE LA VILLE
En arrivant à Charnay, les plantations aux giratoires de la Balme et de Marius Lacrouze représenteront la volonté d'inclure la nature en ville et donneront le ton.

3 FAVORISER LA BIODIVERSITÉ
Les profils d'arbres variés qui sont choisis couvrent différentes strates végétales et permettent l'installation de petite faune (baies des arbustes pour les oiseaux, glands des chênes pour les petits mammifères...)

4 ESSENCES LOCALES ET/OU ROBUSTES
Pour anticiper l'évolution du climat, noyers, chênes, aubépines, charmilles sont les espèces sélectionnées pour leur conformité aux conditions locales ou leur résistance à la sécheresse.

5 CONSERVER UNE COHÉRENCE VISUELLE
Place Mommessin, les albizias feront écho à ceux plantés place de l'Abbé Ferret. Autre exemple d'harmonie visuelle, les lagestromias (lilas) des banquettes du giratoire Phlorus récemment implantés : ils fleuriront dans la même gamme colorée rose-violet-blanc que les fleurs et arbustes déjà présents.

6 Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE
3ÈME FLEUR ET PLUS
Les choix, le programme de gestion et la pertinence des plantations constituent des critères de notation pour l'attribution du label. C'est aussi dans le respect de cette charte que l'ensemble des plantations est fait.

Sécurité renforcée pour une ville plus sereine

SUR VOS TRAJETS, DANS VOTRE QUARTIER, AU PLUS PRÈS DE VOTRE DOMICILE, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS POUR RENDRE VOTRE QUOTIDIEN PLUS SEREIN. POUR CHACUN, LA VILLE MULTIPLIE LES ACTIONS ET VOUS RAPPELLE LES BONS GESTES À ADOPTER EN CETTE PÉRIODE HIVERNALE.

Entretien avec

Grégory Cochet, adjoint en charge de la tranquillité publique

UN CONTRÔLE QUOTIDIEN

Pour agir sur votre sécurité, notre police municipale effectue tout au long de l'année des contrôles de vitesse et des contrôles routiers quotidiens. Nous sommes particulièrement vigilants au respect de la priorité sur un passage piéton, au respect du sens de circulation des véhicules... Cela participe à une circulation apaisée et au sentiment de tranquillité.

LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES EN HIVER

En cette période de l'année, notre but est de vous assurer une circulation sécurisée. Aussi, les services techniques mobilisent 6 agents pour intervenir en cas de neige ou de verglas avec l'aide de 3 véhicules (saleuses et véhicules équipés d'une lame). Lors des interventions, ce ne sont pas moins de 55 kilomètres de voies qui doivent être dégagées en quelques heures.

DEVENEZ ACTEURS DE VOTRE SÉCURITÉ

Nous souhaitons relancer le dispositif de participation citoyenne en vous proposant de devenir **citoyen référent**. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de prévention contre la délinquance, grâce à votre vigilance. Rejoignez-nous à la Salle Ballard le 13 décembre prochain pour en savoir plus.

PLAN VIGIPIRATE AUTOUR DES ÉCOLES

En raison des attaques terroristes qui ont eu lieu récemment, le plan Vigipirate est élevé à son plus haut niveau « urgence attentat ». Nous avons appliqué les directives nationales quant à la mise en sécurité des bâtiments publics et notamment pour les écoles. Dans les accueils périscolaires, l'arrivée et le départ des enfants a lieu durant des plages horaires dédiées et sont encadrés par un agent périscolaire.

Les rues de nouveau éclairées

Du 15 septembre au 15 octobre dernier, vous vous êtes exprimés sur votre souhait de conserver l'extinction totale ou de maintenir un éclairage minimum dans les quartiers.

Vous êtes plus de 60% à opter pour un rétablissement de l'éclairage durant la nuit et ainsi privilégier la sécurité de tous sur nos routes et trottoirs.

C'est pourquoi l'éclairage public est désormais rétabli dans la totalité des rues de la ville.

En pratique :

De 22h à 5h30, l'éclairage est abaissé à 50% de son intensité lumineuse.

Cette mesure permet de réduire la pollution lumineuse tout en conservant une circulation piétonne ou cycliste sécurisée.

CAMBRIOLAGE SOYEZ VIGILANT !

L'hiver est une période propice aux cambriolages : ouvrez l'œil ! Ayez les bons réflexes : fermez les portes à double tour, verrouillez vos véhicules et n'y laissez aucun objet de valeur apparent, ne laissez pas vos clés sous le paillasson même en cas de courte absence, et soyez attentifs à tout comportement ou véhicule suspects.

Restez vigilants : en cas de doute, n'hésitez pas à composer le 17.

LES BONS RÉFLEXES AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Ne pas diffuser ses dates et photos de vacances sur les réseaux sociaux
- Signaler son absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie
- Faire suivre son courrier ou le faire relever par une personne de confiance
- Transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile

C'est au Salon des Maires que Christine Robin s'est vue remettre le Trophée Mobilité-Voirie-Route pour l'audit de voirie réalisé en septembre dernier.

LES ROUTES À LA LOUPE

Délaissées pendant de longues années, les rues et les routes de la commune se sont détériorées. Depuis 2020, la municipalité a inscrit leur réfection dans un plan pluriannuel d'investissement estimé à plus de 7 millions d'euros, uniquement pour parer au plus urgent. Depuis, la route de Davayé et la rue Ambroise Paré ont été transformées et adaptées pour le confort et la sécurité de chaque usager, qu'il soit à pied, en vélo ou en voiture. Pour affiner le diagnostic des routes et orienter les choix de demain, la Ville a fait appel à Geoptis, filiale de La Poste, pour réaliser un audit du réseau routier de la commune. Recensement des nids de poule, cartographie de la chaussée, des trottoirs ou des panneaux de signalisation, cette auscultation innovante permettra de prioriser les travaux selon l'urgence et de mobiliser les partenaires financiers dans un contexte de ressources extrêmement limitées.

Le sport pour tous

BIENVENUE À

NESTENN - Agence immobilière
97 Grande rue de la Coupée
06 61 97 62 04
https://immobilier-charnaylesmacon.nestenn.com/

BRASSERIE CARNACUS
Microbrasserie
Place Mommessin
https://carnacus.jimdosite.com/

GIOIA
Restaurant italien
139 chemin de la petite Grosne
https://www.laqualiteitalienne.com/

MARENGO AGENCEMENT
Cuisine et salle de bain
21 impasse du Pré Marin
06 16 44 36 68
www.marengo-agencement.fr

Changement de propriétaire : CHARNAY COIFFURE - salon de coiffure
89 bis Grande rue de la Coupée - 03 85 32 03 11

L'offre handisport à Charnay

Tennis, basket, boxe, escalade... l'offre associative en faveur du handisport et du sport adapté à Charnay a eu tendance à s'étoffer ces dernières années.

LE DYNAMISME ASSOCIATIF

Le club Ready to grimpe a créé en 2020 un pôle sport adapté affilié à la Fédération Française de Sport Adapté et la Fédération Française Handisport. Il est désormais possible de pratiquer l'escalade pour jeunes et adultes en situation de handicap psychique ou moteur. De son côté, le Tennis club de Charnay accueille depuis plus 10 ans des joueurs en tennis fauteuil et participe à des compétitions. C'est par exemple le cas de Margaux Manciat, joueuse de tennis fauteuil, qui a participé à des tournois à l'échelle nationale.

L'accès au sport pour tous est fondamental. Les associations sportives de Charnay se diversifient afin de permettre à chacun de pratiquer une activité.

LES ÉCHANGES AVEC DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

Le tennis club de Charnay, l'AMS ainsi que Ready to grimpe travaillent avec des établissements spécialisés accueillant des personnes en situation de handicap. Le tennis club accueille par exemple depuis maintenant deux ans des résidents du Foyer de la Chevanière.

DES ATELIERS DE SENSIBILISATION

Le développement de ces pratiques passe aussi par la sensibilisation auprès des plus jeunes. Des ateliers sont organisés par l'accueil de loisirs de la Ville pour sensibiliser les enfants au handicap grâce au sport.

LE SOUTIEN DE LA VILLE

La Ville accompagne les associations sportives pour l'accessibilité de leurs locaux. Deux places de stationnement PMR ont été réalisées pour le tennis club et un local leur permettant de stocker les fauteuils sera réalisé en 2024.

Les associations impliquées

READY TO GRIMPE
Escalade
Création du pôle sport adapté en 2020
Accueil tout au long de l'année de personnes en situation de handicap.

TENNIS CLUB
Tennis-fauteuil
Depuis 10 ans, un cours par semaine de tennis fauteuil permet d'accueillir jusqu'à 6 adhérents.

GROUPEMENT RETRAITE SPORTIVE (GRS)
Club multi-activités
Activité SMS (Sport Multi Séniors) pour les personnes ayant eu un arrêt d'activité sportive suite à une longue maladie.

CBBS
Basket
Ateliers de rencontres entre les joueuses et des jeunes en situation de handicap dans le cadre de la semaine sociétale.

AMS
Club multi-activités
Un coach se rend chaque semaine à l'Institut - Médico-Éducatif (IME) Pierre Chanay pour y donner des cours.

BOXING CLUB KHAMMAR
Boxe
Accueil de personnes en situation de handicap cognitif léger.

COMMERCANTS : UNE AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Depuis le 2 novembre, les petits établissements recevant du public peuvent déposer une demande financière afin de se mettre en conformité aux règles d'accessibilité.
L'État prendra en charge 50 % du coût des travaux plafonné à 20 000 €. Le fonds territorial d'accessibilité (FTA) est ouvert jusqu'au 31 décembre 2028 sur le site de l'Agence de services et de paiement.
Pour en savoir plus : https://www.economie.gouv.fr/lancement-fonds-territorial-daccessibilite

La Maison Mommessin

RÉPUTÉE POUR SON ACTIVITÉ DE NÉGOCE DE VINS, LA FAMILLE MOMMESSIN EST IMPLANTÉE À LA GRANGE SAINT-PIERRE DÈS LA FIN DU XIXe SIÈCLE. ELLE A PARTICIPÉ À L'HISTOIRE DE CHARNAY, IMPLIQUÉE DANS LA VIE DE LA CITÉ DEPUIS CETTE ÉPOQUE.

Installée à la Grange Saint-Pierre, la Maison Mommessin a su de génération en génération pendant près de 150 ans, s'inscrire dans l'histoire du vignoble bourguignon.

UNE CLEF COMME EMBLÈME

C'est en 1865 que Jean-Marie Mommessin s'installe à Charnay pour devenir distillateur, au 100 Grande rue de la Coupée. Il produit alors du kirsch, du guignolet et des alcools mais il manque vite de place.
En 1889, il fit l'acquisition de la Grange Saint-Pierre*, une ancienne dépendance de l'Abbaye de Cluny.

Désormais, la clef, symbole de Saint-Pierre, devient l'emblème de la Maison Mommessin. Jean-Marie décède en 1890, laissant derrière lui sa femme qui reprend les rennes de l'entreprise jusqu'au mariage de leur fils unique, Joanny. Ce dernier diversifie l'activité de l'entreprise et se tourne davantage vers le commerce des vins.
En 1924, Joanny cesse l'activité de la distillerie. Son fils aîné, Henri reprend la direction de la Maison à partir de 1930.

*La propriété appartenait à l'époque médiévale à un monsieur Giraud Roi qui donna tous ses biens au monastère Saint-Pierre hors les murs, d'où l'appellation «Grange Saint-Pierre».
En 1729, le domaine consistait déjà en maisons, terres, prés et vignes, vendus après la révolution française par l'État à des propriétaires privés.

LE CLOS DE TART

L'achat du célèbre Clos de Tart en 1932, lors d'une vente aux enchères, scelle l'implantation de la Maison Mommessin au cœur même de la Bourgogne. Cette parcelle de 7.53 hectares située à Morey-Saint-Denis reste la propriété de la famille jusqu'en 2018.

UNE HISTOIRE FAMILIALE

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'activité tourne au ralenti, tâchant de préserver les stocks face à l'invasion allemande... Les générations successives ont agrandi le patrimoine viticole qui, parti de Bourgogne, s'étend désormais des vins de Mâcon au Pouilly-Fuissé, mais aussi au Moulin à vent et aux beaujolais, une production exportée dans plus de 70 pays.
Dirigée à partir de 1976 par Didier Mommessin, fils d'Henri, l'entreprise compte 145 salariés en 1985. Son activité est le négoce de vins, majoritairement tournée vers l'export. Aux anciens bâtiments de la Grange Saint-Pierre se sont progressivement ajoutés des chais modernes permettant le stockage et le vieillissement de vins fins. À cette époque, plus de 25 millions de bouteilles sont alors produites à Charnay.

DÉSORMAIS UNE MARQUE COMMERCIALE

La Maison cède son activité de négoce en 1997 au groupe Boisset mais conserve la marque commerciale Mommessin. Le site de production est déménagé de Charnay à Quincié-en-Beaujolais.
Aujourd'hui, le Domaine Mommessin, reconverti et rebaptisé Grange Saint-Pierre Entreprises, accueille une quinzaine de sociétés.

Jean Mommessin
(1905-1980), frère d'Henri, il fut Maire de Charnay, de 1941 à 1944.
À cette époque, la famille apporte son soutien à l'Abbé Ferret donnant le terrain pour faire construire, à proximité de l'entreprise et en cœur de ville, l'église de la Coupée qui sera inaugurée en 1945.
Pendant les années de guerre, il s'opposa à l'annexion de Charnay par Mâcon en 1942 et fut réélu conseiller municipal après la libération, de 1945 à 1951 puis 1er adjoint de 1959 à 1963.
Outre ses responsabilités communales, il présidera neuf années le tribunal de commerce de Mâcon.
Président de nombreuses associations, et notamment de la 7ème Région des Officiers de réserve, il est fait officier de la Légion d'Honneur.
En 1969, le conseil municipal de Charnay lui attribuera la médaille d'honneur de la ville.

Élèves de CM1 et CM2 étaient appelés à voter pour leurs représentants le 6 octobre dernier. Un premier pas dans la vie citoyenne.

Un nouveau Conseil Communal des Enfants

Les élèves des écoles Simone-Veil et Marie-Curie ont choisi leurs représentants pour cette nouvelle année scolaire.

20 élus impliqués pour leurs camarades

Ce sont 7 nouveaux élus des classes de CM1 qui viennent remplacer les enfants partis au collège et forment ce nouveau conseil communal des enfants. Élus pour deux ans, les jeunes Charnaysiens ont pris place pour la première fois en salle du Conseil de la mairie le 10 octobre dernier pour une séance d'installation. Ils ont ainsi eu la possibilité de prendre la parole chacun leur tour pour se présenter et rappeler les idées principales de leurs campagnes. Un engagement qui appelle les jeunes élus à partager des valeurs de citoyenneté, de respect, de tolérance et de laïcité, mais surtout du savoir vivre ensemble auprès de l'ensemble de leurs camarades d'écoles.

Des idées de projets à venir

Les jeunes élus ne manquent pas d'idées pour ce nouveau mandat. Ils souhaitent aborder et défendre des causes qui leur tiennent à cœur : environnement, harcèlement, sécurité, solidarité...
Ils travailleront sur ces sujets le premier mardi de chaque mois.
Le conseil est également impliqué dans les temps forts de la vie citoyenne, notamment pour les commémorations officielles des 11 novembre, 8 mai ou 14 juillet.
Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans les projets qu'ils mèneront cette année.
Bravo à tous ces jeunes pour leur implication !

Jumelage : des vœux d'amitié renouvelés

« Ces pactes sont un symbole fort car nous contribuons ainsi, au plan local, à fortifier l'Europe des peuples et faire vivre la citoyenneté européenne aujourd'hui ébranlée par les penchants nationalistes. L'Europe est une chance, une opportunité de rencontres magnifiques. »

Christine Robin, Maire.

Le 7 octobre dernier, la Ville a renouvelé son serment de jumelage avec deux villes européennes : Brackenheim (Allemagne) et Tarnalelesz (Hongrie). Deux villes avec lesquelles nous célébrons des dates anniversaires puisque 2023 marque les 45 ans de notre pacte d'amitié avec Brackenheim et les 20 ans de celui qui nous lie à Tarnalelesz.
Des échanges auxquels participaient également les délégations de nos autres villes jumelles, Castagnole delle Lanze, en Italie, et Zbroslawice en Pologne.
Si vous aussi vous voulez faire vivre l'esprit européen à Charnay, contactez le comité de jumelage au 03 85 34 57 54 ou comjumchar@gmail.com

La ville de Charnay est jumelée avec :

ALLEMAGNE	ITALIE	POLOGNE	HONGRIE	ROUMANIE
Brackenheim	Castagnole delle Lanze	Zbrolawice	Tarnalelesz	Vladimirescu
depuis 1978	depuis 1996	depuis 2002	depuis 2003	depuis 2007

EN BREF

Et si vous deveniez porte-drapeau lors des cérémonies officielles ?
La Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie) recherche des volontaires pour devenir porte-drapeau. Pourquoi pas vous ?
Rendez hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et disparus, contactez Louis Mondon, président du Comité de Charnay au 07 80 30 17 97 ou par mail louis.mondon@orange.fr

Charnay ville aidante Alzheimer
En partenariat avec l'Association France Alzheimer, la Ville propose des formations ouvertes aux aidants accompagnant une personne atteinte de cette maladie. Ces formations sont animées par un psychologue, et un bénévole de l'association.
Les 8 et 15 décembre et 12 et 19 janvier de 13h30 à 16h30. Gratuit.
Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles au 06 43 18 68 90.

LISTE TOUS POUR CHARNAY

La réflexion sur le nouveau PLU est lancée

En quelques années, Charnay a fait face à une pression démographique sans précédent qui a conduit sa population à augmenter de 16 % en cinq ans pour atteindre aujourd'hui près de 8 500 habitants. Une situation bien sûr liée à l'attractivité de la commune qui bénéficie d'une situation exceptionnelle, d'un cadre de vie enviable et d'une très belle offre commerciale. Mais aussi la conséquence de grandes possibilités d'urbanisation ouvertes par le PLU de 2010. Une urbanisation galopante qui n'est pas sans effet et qui a entraîné un sous-dimensionnement de certaines voiries et des espaces naturels et de verdure disparus ou menacés. Les règles d'urbanisme ne se modifient pas sous le diktat des « y'a qu'à, faut qu'on » mais relève de procédures administratives longues et réglementées. La majorité municipale a pris ses responsabilités en parant au plus urgent et en procédant d'abord à des modifications simples du PLU, plus vite opposables, avant d'engager la seule révision complète du PLU (une procédure de 5, 6 voire 10 ans parfois) qui permettra enfin de redéfinir tous ensemble le Charnay que nous voulons.

Le groupe des élus de la majorité,
Tous pour Charnay

LISTE SERVIR CHARNAY AU CŒUR

Texte non reçu

Anne ISABELLON,
Laurent VOISIN,
Anne MONTEIX,
Adrien BEAUDET

LISTE CHARNAY AUTREMENT

Texte non reçu

Jean-Pierre PETIT,
Béatrice JETON-DESROCHES

LISTE PARTAGEONS DEMAIN

PLU
Sous la pression des habitants, entre les constructions réalisées, en cours et en perspectives, Mme le Maire l'a enfin modifié.
Cette modification
- arrive trop tardivement alors que cette procédure est à sa main, n'avait-elle pas conscience de la situation?
- introduit une dose d'écologie, toujours bon à prendre
- ne résoud rien sur le fond car les zones à urbaniser ne changent pas, on pourra toujours construire avec une contrainte
- n'est pas à la hauteur des attentes.
Seule sa révision apportera de vraies réponses sur l'avenir de notre cadre de vie. Allons-y !

Patrick LOPEZ,
Christiane RACINNE

SOIRÉE JEUX

DÈS 19H Espace La Verchère

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE CHARNAY

SUR INTERNET : www.charnay.com

SUR FACEBOOK : www.facebook.com/mairie.charnay

SUR INSTAGRAM : @ville_de_charnay Publiez vos photos avec le #vivrecharnay, nous les partageons en story !

Vos rendez-vous

CULTURE

SAMEDI 02/12
JE SUIS HOTESSE DE L'AIR
THÉÂTRE- *Organisé par Actem - Salle du Vieux Temple - 20h30 > 22h - 12€ billetterie sur hello asso actem*

VENDREDI 08/12
CHARNAY EN LUMIÈRES
Organisé par la ville et les associations charnaysiennes - Place Mommessin- 18h > 22h - Entrée libre

VENDREDI 15/12
SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
ANIMATION
Organisée par la ville en partenariat avec l'association Les sentiers de Magamance - Espace la Verchère - 19h > 23h - Gratuit

DIMANCHE 17/12
CHŒUR ET CONTES DE NOEL
CONCERT CHORAL
Dirigé par Vincent Govindin
Organisé par Mélod'amis - Salle du Vieux Temple - 17h > 18h30 - Gratuit réservation conseillée

SAMEDI 13/01
BARZINGAULT
CONCERT
Organisé par Actem - Salle du Vieux Temple 20h30 > 22h - 15€ billetterie sur hello asso actem

JEUDI 25/01
JÉRÔME BOSCH, LES MONSTRES
CONFÉRENCE - par Damien Capelazzi
Organisée par la ville - Salle du Vieux Temple - 19h > 20h30 - 5€/2€ billetterie sur www.charnay.com

VEND. 2, SAM. 3 et DIM. 4/02
LES ARTS DU VIEUX TEMPLE
EXPOSITION - par Patricia De La Gorce et Brigitte Brosset
Organisée par la ville - Salle du Vieux Temple - 14h > 18h le vendredi / 10h > 18h le week-end - Gratuit

VENDREDI 09/02
LES PATATES ROSES
CONCERT
par la compagnie Love ananas
Organisé par la ville - Salle du Vieux Temple - 20h30 > 22h - 10€/8€ billetterie sur www.charnay.com

MERCREDI 21/02
KALINKA, PETITE FILLE DES NEIGES
THÉÂTRE ENFANTS
par la compagnie la petite lune
Organisé par Actem - Salle du Vieux Temple - 15h > 15h50 - 6€ billetterie sur hello asso actem

SPORTS

MATCHS DE BASKET
Organisé par le CBBS - COSEC
- SAMEDI 02/12 - CBBS / LANDES- 20h
- DIMANCHE 17/12 - CBBS / LYON - 15h30
- DIMANCHE 07/01 - CBBS / CHARLEVIILE MEZIÈRE - 15h30
- SAMEDI 27/01 - CBBS / LATTES MONTPELLIER - 20h
- DIMANCHE 18/02 - CBBS / ROCHE VENDÉE - 15h30

SAMEDI 02/12
OPENWALL #8
COMPÉTITION ESCALADE
Organisé par Edenwall - Edenwall - 9h-23h

SAMEDI 09/12
COMPÉTITION TENNIS DE TABLE
Organisé par l'Entente Pongiste la Roche Charnay - La Bâtie 2 - 16h

VENDREDI 29/12
COUPE DE NOËL TRIPLETTES AB
CONCOURS PÉTANQUE
Organisé par la Pétanque charnaysienne - Boulodrome - 14h

SAM. 03/02 ET DIM. 04/02
GALA DE GYMNASTIQUE
Organisé par l'AMS - COSEC - Sam. 19h30, Dim. 15h30

VIE MUNICIPALE

MARDI 05/12
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS
Salle du conseil - 16h30

MERCREDI 13/12
PARTICIPATION CITOYENNE
RÉUNION PUBLIQUE
Salle Ballard - 18h

LUNDI 18/12
CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil - 18h30

MARDI 09/01
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS
Salle du conseil - 16h30

MARDI 06/02
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS
Salle du conseil - 16h30

LUNDI 12/02
CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil - 18h30

ÉVÉNEMENTS

SAMEDI 02/12
TÉLÉTHON
Organisé par les associations charnaysiennes en partenariat avec la ville - Espace la Verchère - 14h>18h

DIMANCHE 03/12
PORTES OUVERTES
Organisé par le Foyer de l'amitié - Foyer de l'amitié - 9h30>13h, 14h30>17h

SAMEDI 13/01
VŒUX A LA POPULATION
CÉRÉMONIE
Espace la Verchère - 11h

SAMEDI ET DIMANCHE 20 ET 21/01
NUITS DE LA LECTURE
ANIMATION
Organisé par la BDSL - Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire -
Samedi de 14h à minuit
Dimanche de 14h à 19h

DIMANCHE 21/01
GALETTE DES ROIS
ANIMATION
Organisé par le Comité des Têtes Blanches - Espace la Verchère - 14h

VEND. 8, SAM. 9 et DIM. 10/03
SALON DES VINS EN MÂCONNAIS
SALON
Organisé par ACE - Espace la Verchère - Vend. 14h30>19h, Sam. 10h>19h, Dim. 10h>18h

VOTRE MAIRIE ET SES SERVICES

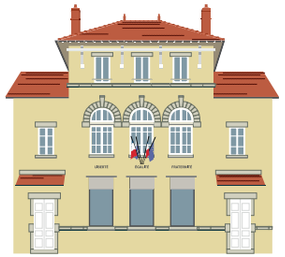

Impasse de Champgrenon
71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél : 03 85 34 15 70

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
de 9h à 12 et de 13h à 17h
Fermé les jeudis matin

Samedi matin : 9h-12h
Permanence de l'état civil et du service gestion des salles et de la vie associative

Charnay
lès-Mâcon